

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Présentation du Syndicat :

Le SITS Charost – St Florent/Cher est un EPCI à fiscalité non propre composé de 13 communes qui sont : Charost, Civray, Corquoy Commune nouvelle (fusion de Corquoy et Ste Lunaise depuis le 01/01/2019), Lapan, Lunery, Plou, Poisieux, Primelles, St Ambroix, St Caprais, St Florent/Cher, Saugy et Villeneuve/Cher. Il a été créé en 1961.

La population totale de l'EPCI est de 13 280 habitants au 01/01/2020.

Le SITS a modifié ses statuts par délibération en date du 22/10/2018 et de ce fait les communes sont représentées par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le Comité Intercommunal est composé de 26 délégués (1 titulaire et un suppléant par commune). Le Bureau est composé d'un Président, d'un Vice-Président et de 3 membres.

Effectif du Syndicat :

Le syndicat compte actuellement 2 agents : 1 à temps complet (Titulaire depuis le 01/01/2023) et 1 sur deux postes qui représentent un temps complet.

Cet effectif n'a pas vocation à être modifié dans les années à venir car la régie de transport du syndicat ne peut pas avoir plus de 2 autocars.

Obligations budgétaires :

Au vu des dispositions à appliquer à compter des budgets 2016, nous avons appliqué la loi « Notre » 2015-911 du 07/08/2015 qui nous concerne en tant qu'EPCI ayant une commune de plus de 3 500 habitants.

Nous nous sommes soumis à l'obligation de présentation des documents budgétaires du SITS prévue à l'article 107 qui nécessite une mise en ligne sur Internet, par la création d'un site internet ouvert depuis Mai 2017.

Nous avons fait le choix de passer à la M57 développée au 01/01/2023 (Délibération N°005/10/2022), ce qui nous a obligé à adopter un Règlement Budgétaire et Financier avant le vote du budget 2023.

Nous avons également candidaté pour l'expérimentation du CFU sur l'exercice 2023 et l'avons adopté depuis.

Orientations budgétaires :

La spécificité de notre syndicat, à savoir le transport scolaire, fait que nous n'avons quasiment aucun investissement si ce n'est l'achat d'autocars. Nos deux autocars ont été remplacés (en 2019 et 2021), reste à nous d'être vigilant dans notre fonctionnement, afin de pouvoir avoir une capacité à en changer un en cas de problème.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement :

Les missions du SITS étant toujours les mêmes d'une année à l'autre, à savoir les transports scolaires et périscolaires, les dépenses réelles de fonctionnement restent sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre. L'exercice 2022 montre une différence due à la sortie de l'ancien car de l'inventaire (59 720,22 €), mais en 2023, les dépenses retrouvent des chiffres comparables à 2021.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement				
Années	2022	2023	2024	2025
	246 723,52 €	188 664,26 €	195 737,48 €	196 359,68 €

Etat de la dette :

Le SITS Charost-St Florent/Cher a contracté un emprunt acté par délibération en date du 22/10/2018 pour un montant de 120 000 € sur une durée de 12 ans pour l'acquisition d'autocar et un autre en 2021 du même montant.

La répartition des charges des emprunts est la suivante :

Emprunt contracté en 2018 :

Montant : 120 000,00 € sur 12 ans	Annuité N° 1 : 2019		Fin : 2030		Taux : 1,38 %	
Achat Autocar FJ-832-BH	2026	2027	2028	2029	2030	
Dépenses Investissement	10 197,26 €	10 338,70 €	10 482,12 €	10 627,52 €	10 774,98 €	
Dépenses Fonctionnement	670,78 €	529,34 €	385,92 €	240,52 €	93,06 €	
TOTAL	10868,04 €	10868,04 €	10868,04 €	10868,04 €	10868,04 €	
Capital restant dû au 31/12/2025					52 420,58 €	

.../...

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT
CHAROST – SAINT FLORENT SUR CHER**

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 018-251801114-20260210-001_02_2026-DE

.../...

Emprunt contracté en 2021 :

Montant : 120 000,00 € sur 12 ans		Annuité N° 1 : 2021		Fin : 2033		Taux : 0,38 %	
Achat Autocar GC-112-FP	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Dépenses Investissement	9 961,23 €	9 999,15 €	10 037,19 €	10 075,39 €	10 113,72 €	10 152,22 €	10 190,84 €
Dépenses Fonctionnement	273,25 €	235,33 €	197,29 €	159,09 €	120,76 €	82,26 €	43,64 €
TOTAL	10234,48 €	10234,48 €	10234,48 €	10234,48 €	10234,48 €	10234,48 €	10234,48 €
Capital restant dû au 31/12/2025						75 639,74 €	

Au jour d'aujourd'hui, si le syndicat devait être dissout, notre capital restant dû pourrait être supporté par les fonds disponibles.

Pièce(s) jointe(s) : Réalisations 2025 - Proposition de Budget 2026
Proposition d'affectation du Résultat 2025

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

